

Image not found or type unknown



Biens en copropriété et separation

Par **LOMO**, le **28/11/2012** à **21:47**

Bonjour,

La question est la suivante; nous avons un terrain et une maison en copropriété mon compagnon et moi, nous nous séparons, nous allons détacher une partie de notre terrain afin d'y construire une seconde maison, nous aurons donc 2 maisons en copropriété sur un terrain qui lui aussi nous appartient à tous les deux. Est il plus avantageux de faire estimer les deux biens et d'avoir chacun une propriété (est ce considéré comme une vente? doit on passer chez le notaire?) ou de garder les deux biens aux deux noms et d'avoir donc "une résidence secondaire"?

Merci d'avance pour vos réponses